

www.exodoxe.be



Inclusion et qualité de vie des femmes TSA-SDI

Procédure d'acceptation et accompagnement

(Synthèse visuelle issue du document word fourni)

Exigence administrative : validation psychiatrique

Réalité structurelle : pénurie

Pour donner accès à ses services, la procédure AVIQ exige une validation de diagnostic par psychiatre, neurologue ou centre agréé pour l'autisme adulte. Sur le terrain, cette exigence se heurte à une pénurie structurelle : psychiatres indisponibles, délais de plusieurs mois voire années, refus explicites de suivre des adultes TSA. Cette exigence crée un obstacle d'entrée plutôt qu'une sécurisation du parcours.



*Comment prendre en compte les effets
des normes juridiques ?*

**Voir la question juridique soulevée dans le dossier :
comment lire / appliquer / modifier la norme ?**



Professionnels : manque de connaissance du TSA adulte

Au-delà de la pénurie

- De nombreuses données montrent un déficit de formation des professionnels sur le TSA adulte, en particulier le phénotype féminin.
- Les outils, critères et représentations restent largement construits à partir de profils masculins pédiatriques.
- Ce décalage fragilise la fiabilité des validations tardives.



*Qu'est-ce qu'un spécialiste ?
Quelle charge porte la patiente ?*



Témoignages : remise en cause du diagnostic par le psychiatre

Quand l'ignorance devient un filtre

- Des témoignages recueillis montrent des remises en cause du diagnostic neuropsychologique sans analyse clinique approfondie.
- Des critères erronés sont invoqués : regard, humour, niveau intellectuel, conformité sociale.
- Ces pratiques sont cohérentes avec la littérature sur les biais diagnostiques et leurs effets délétères sur les patients.



**VOIR QUESTIONNAIRE RÉALISÉ
EN DÉCEMBRE 2025
EN WALLONIE
SUR 16 RÉPONDANTES**



Manque de connaissance des dispositifs

Un obstacle en amont du soin

Les femmes TSA-SDI rencontrent aussi des obstacles avant même le parcours psychiatrique :

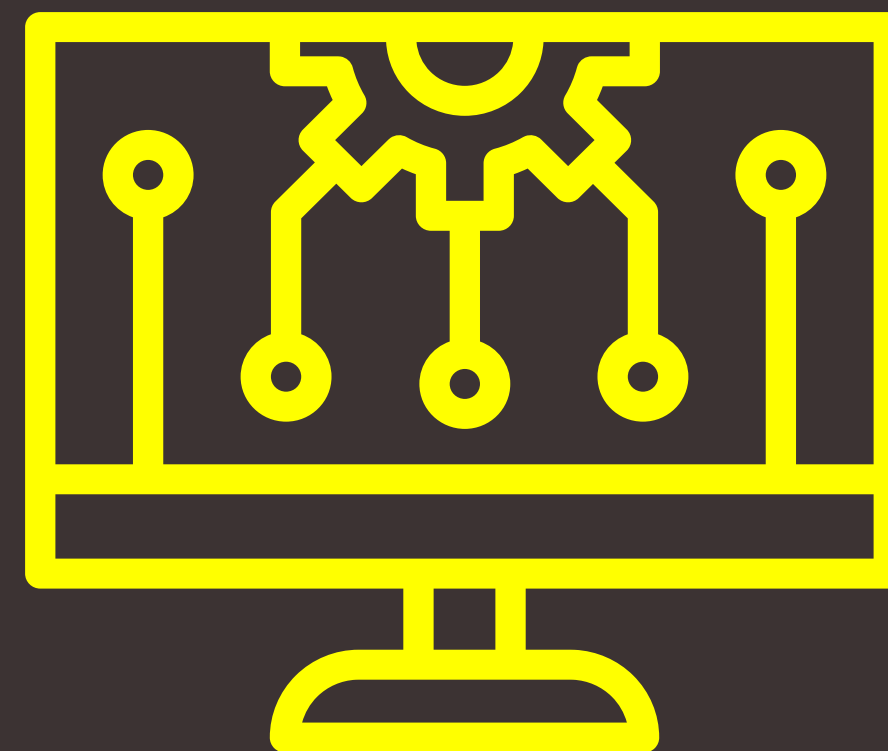
- mauvaise information sur les dispositifs
- confusion entre AVIQ, SPF, mutuelles, et leurs procédures respectives
- incompréhension des rôles professionnels, de leur posture et leurs connaissances

Cela révèle un besoin de psycho-médico-éducation et de clarification institutionnelle, et par conséquent un besoin d'accompagnement pour accéder à une qualité de vie.



Expression et connaissances des femmes TSA-SDI

Besoin de (re)connaissance collective



Les femmes TSA-SDI ont besoin de s'exprimer et d'accéder à des connaissances pour comprendre leurs situations, leurs droits et les dispositifs.

Cette montée en connaissances est une condition pour se reconnaître comme groupe et accéder à une visibilité. Elle est aussi nécessaire pour faire face au caractère aléatoire des différentes interactions face à des professionnels censés connaître l'autisme pour permettre l'accès aux droits. Dans les faits, cette reconnaissance est difficile à construire.

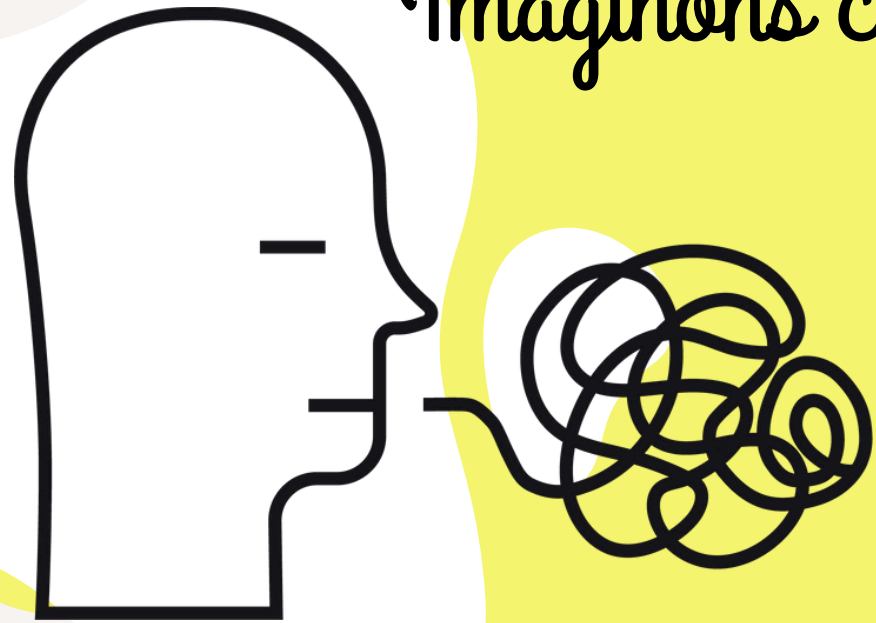
L'isolement, la complexité des parcours et la fatigue administrative limitent l'auto-organisation.

Des services d'accompagnement jouent alors un rôle clé : **accompagner, structurer les expériences et les rendre lisibles pour l'action publique.**



Parcours en cercle vicieux

Quand les dispositifs se bloquent entre eux



Imaginons ce parcours :

- 1. Un service d'accompagnement aide à faire les démarches de reconnaissance*
- 2. Grâce à cela, la reconnaissance fédérale est acquise*
- 3. Puis la norme du fédéré stoppe le service d'accompagnement*
- 4. L'individu perd le seul contact capable de l'aider à avoir accès à des droits*

Parcours possibles :

- Démarche AVIQ → exigence psychiatrique → impossibilité d'accès → blocage
- Démarche SPF → reconnaissance fédérale → insuffisante pour l'AVIQ → nouvelle procédure

Risques : pertes financières, interactions humiliantes, stress continu de devoir faire la preuve parfois d'une identité découverte tardivement, refus d'aides qui permettraient une vie enfin soutenable.



Lire le réel pour l'action publique

Collaborer pour rendre la différence lisible

La sociologie montre que l'action publique a des difficultés structurelles à lire la différence autrement que comme une anomalie.

Comment collaborer pour adapter les normes et repères, afin qu'ils rendent compte des situations d'existence réelles ?

Comment les instruments peuvent-ils devenir plus performants ?



Droits fondamentaux et non-recours

Emploi, dignité, accès effectif



Voir les références dans la section Hiérarchie des normes du document

Les obstacles cumulés produisent du non-recours aux droits.

Ils affectent l'accès à l'emploi, à l'accompagnement et à la sécurité sociale.

Le non-recours n'est pas un choix individuel mais un effet de dispositif.



Recommandations

4 des 8 recommandations du document

- **Recenser les psychiatres formés (disponibilités, tarifs, territoire).**
- **Reconnaître les neuropsychologues formés au TSA adulte comme spécialistes.**
- **Diffuser une note scientifique aux psychiatres concernant l'autisme, l'autisme au féminin.**
- **Adapter les communications institutionnelles.**



CONCLUSION

Cette présentation s'appuie sur un document écrit plus détaillé.

**Nous vous invitons à prendre connaissance de ce document,
en particulier des 16 témoignages recueillis et des références académiques mobilisées.**

**Ce travail est proposé dans un esprit de collaboration, comme base de lecture et d'échange
sur les procédures existantes et leurs effets concrets.**

